



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

création

Question écrite n° 48703

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur le nombre de création d'entreprises dans notre pays. Il désire connaître les dernières statistiques en la matière.

Texte de la réponse

Avec 327 396 créations d'entreprises, l'année 2008 a connu un nouveau record en la matière. Ce nombre n'a pas été aussi important depuis vingt-cinq ans. Par rapport à l'année précédente, les créations d'entreprises enregistrent une augmentation sensible (1,8 %), en dépit d'un fléchissement observé au cours du second semestre, probablement lié à un effet d'attente des créateurs vis-à-vis de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur. L'année 2008 se place dans la continuité d'une période favorable à la création d'entreprises. Au cours des six dernières années, le nombre de créations d'entreprises a au total augmenté de 52 %. Le soutien à la création d'entreprises est un axe essentiel de la politique du Gouvernement, de nombreuses mesures importantes ayant été prises pour dynamiser l'entrepreneuriat, soutenir financièrement les créateurs et renforcer leur accompagnement. En particulier, la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur constitue une simplification radicale pour ceux qui souhaitent entreprendre une activité indépendante à titre principal ou accessoire. Le succès de ce régime (165 000 créateurs d'entreprises y ont eu recours entre le 1er janvier 2009 et le 15 juillet 2009) démontre que les Français ont le goût d'entreprendre. Corollaire de la mise en place de ce régime, le nombre de créations d'entreprises s'est fortement accru depuis le début de l'année. Près de 291 000 créations ont été enregistrées au cours du premier semestre, en augmentation de 59 % par rapport à la même période en 2008. Bien que les secteurs des services à la personne, des technologies de l'information et de la communication, des arts et spectacles et de l'éducation soient en croissance particulièrement forte (supérieure à 100 %), tous les secteurs de l'économie (à l'exception de l'immobilier) sont concernés par cette hausse du nombre de créations d'entreprises. L'évolution du nombre de créations d'entreprises varie dans des proportions assez importantes selon les régions. La région Languedoc-Roussillon est parmi les plus dynamiques, puisqu'elle se situe en quatrième position pour le nombre d'entreprises créées sur les cinq premiers mois, soit 17 417 de janvier à mai 2009, en hausse de 63,5 % par rapport à l'an dernier, sur la même période. Ces chiffres confortent le Gouvernement dans sa conviction que ce potentiel de création de valeur doit être exploité au mieux.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48703

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2009, page 4440

Réponse publiée le : 22 septembre 2009, page 9008